



COMMUNIQUE

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société Centrale Danone SA s'est tenue le 14 juin 2019 au siège social, Marina, Bd Sidi Mohamed Ben Abdellah, Tour Crystal 1 - Casablanca et a approuvé, à l'unanimité, les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société Centrale Danone a également approuvé, à l'unanimité, l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées.

Les états de synthèse sociaux et consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2018, certifiés par les Commissaires aux comptes et publiés en date du 20 mars 2019, n'ont subi aucune modification.

Il est porté à l'attention des actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2018.